

Éditorial

Nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau numéro de la revue @ctivités.

Nous avons d'abord une très bonne nouvelle à vous annoncer : la revue vient de faire l'objet d'une nouvelle indexation, dans le « Directory of Open Access Journal ». Cette nouvelle indexation s'ajoute à celles déjà obtenues antérieurement. Dans les bases de données de l'INIST CNRS (« Pascal » et « Francis »), et dans « PsycINFO », la base de données de l'American Psychological Association. Ces deux indexations permettaient à la revue d'être considérée comme une revue qualifiante par la section 16 du CNU ; section qui évalue les psychologues et les ergonomes. L'indexation au Directory of Open Access Journals est une nouvelle reconnaissance scientifique, mais c'est aussi un peu plus. Le DOAJ indexe les revues scientifiques qui sont en libre accès, c'est-à-dire celles qui diffusent des connaissances scientifiques gratuitement, en autorisant la copie, l'impression et la lecture des articles, sans contreparties financières pour les auteurs ou les lecteurs. Le DOAJ est donc aussi une ressource pour notre lectorat. Le site propose des liens pour de nombreuses revues d'excellent niveau, dans de multiples domaines disciplinaires ou thématiques. L'édition d'une revue en libre accès est un choix scientifique et politique auquel @ctivités est très attaché. Il nécessite néanmoins des ressources financières. Nous en profitons donc pour remercier les institutions qui contribuent au financement d'@ctivités. La SELF, sans laquelle cette revue n'aurait pu voir le jour. L'Institut National de la Recherche Agronomique et EDF, sans lesquels la revue ne pourrait pas exister.

La reconnaissance internationale d'@ctivités vient également du fait qu'il s'agit d'une revue « endorsed » par l'Association Internationale d'Ergonomie. David Caple, Pt de l'IEA, nous a demandé de relayer deux messages. Ils concernent tous les deux des récompenses délivrées dans le cadre de l'IEA. Celles-ci n'ont jamais été attribuées à un membre de la communauté francophone :

- La première récompense est le « IEA/K.U. Smith Student Award ». Cette distinction récompense deux étudiants pour la qualité de leur contribution dans le champ des facteurs humains ou de l'ergonomie. Elles seront décernées à l'occasion du prochain congrès de l'IEA, qui se tiendra du 9 au 14 août à Pékin. On pourra télécharger les informations à cette adresse : <http://www.activites.org/KU Award criteria.doc>
- La seconde récompense est le « Liberty Mutual Medal », qui décerne un prix de 10000 \$ tous les ans, afin de distinguer des travaux d'exception menés pour réduire les accidents du travail, ou pour développer les aspects théoriques de la sûreté au travail. Cette récompense sera attribuée en août 2008, après soumission en mai 2008. On pourra télécharger les informations à cette adresse : <http://www.activites.org/Medal NR Final Feb2008.doc>

À tous, nous souhaitons une bonne lecture.

P. Béguin, pour le comité de rédaction.